



**Boostez votre
politique sportive
grâce aux aides et
subventions de
l'ADEPS !**



Ligue Équestre Wallonie Bruxelles



- BONNIER Olivier
- Ghlin – 02 décembre 2024



1




Introduction




Développement des activités sportives, achat matériel,...




Infrastructures : Hall, piste, cafétéria,...






2

Adeps
FEDERATION

LEWB
Ligue Royale des Échecs de Belgique

Centres de Conseil du Sport

CCS Brabant Wallon
adeps.ccs.bw@cfwb.be
 010/23 52 10

Zone Wallonie f
Mons Borin
CCS Hainaut
adeps.ccs.mon
 065/55.5

IGSAT - CRISP
Cartographie - Patrick Heffner-Luchinat

01/12/ 06 40

3

Adeps
FEDERATION

LEWB
Ligue Royale des Échecs de Belgique

Centre de Conseil du Sport

- Informer
- Conseiller
- Accompagner
- Analyser
- Inspecter

4





Centre de Conseil du Sport :

- ✓ Subvention pour l'Action Sportive Locale
- ✓ Subvention Achat matériel
- ✓ Subvention notoriété
- ✓ Coupes et médailles
- ✓ Points verts
- ✓ Prêt de matériel sportif (! Centre Adeps de Prêt Matériel Sportif)
- ✓ Synergie,...

5





Subvention

Action Sportive Locale



6




Module :
action ponctuelle

Programme sportif : politique sportive globale cohérente et coordonnée

ASL

Cadres d'intervention : objectifs de l'action sportive

Orientations prioritaires : orientations fixées par le Gouvernement

- **Définition d'un Module :** Il s'agit de **plusieurs heures d'activités** (maximum 25 heures) de promotion et de développement du sport en général ou d'une discipline en particulier.

But : réalisation d'un **objectif à définir par le bénéficiaire en fonction de ses besoins spécifiques**. Cet objectif doit constituer une **plus-value** par rapport au fonctionnement habituel et aux activités quotidiennes du bénéficiaire

- **Définition d'un Programme sportif :** **Ensemble de modules** (minimum 2) coordonnés en un programme cohérent en vue de la réalisation d'une politique sportive globale, sur le moyen ou long

7




Module :
action ponctuelle

Programme sportif : politique sportive globale cohérente et coordonnée

ASL

Cadres d'intervention : objectifs de l'action sportive

Orientations prioritaires : orientations fixées par le Gouvernement

Cadre I - Animation

Faire découvrir l'activité sportive, ...
Diplôme minimum requis: Animateur sportif/Moniteur sportif initiateur/Bachelier AESI, sous-section EP/Master en sciences de la motricité, orientation EP.
17,84€* pour un animateur/23,78€* pour les autres.

Cadre II - Initiation

Développer progressivement des activités motrices spécifiques, motiver à l'apprentissage sportif, recruter ou fidéliser à la pratique sportive,...
Diplôme minimum requis: Moniteur sportif initiateur/Bachelier AESI, sous-section EP/Master en sciences de la motricité, orientation EP.
27,35€* de l'heure.

Cadre III - Perfectionnement

Consolider et/ou parfaire les habiletés motrices spécifiques individuelles ou collectives, Promouvoir l'arbitrage,...
Diplôme minimum requis: Moniteur sportif éducateur/Bachelier AESI, sous-section EP/Master en sciences de la motricité, orientation EP.
30,91€* de l'heure.

Cadre IV - Entraînement

Former, éduquer et entraîner à la compétition, Optimiser l'entraînement, Détecter et sélectionner le talent sportif,...
Diplôme minimum requis: Moniteur sportif entraîneur/Master en sciences de la motricité, orientation EP, finalité entraînement du sportif.
35,67€* de l'heure.

8




Module : action ponctuelle

Programme sportif : politique sportive globale cohérente et coordonnée

ASL

Cadres d'intervention : objectifs de l'action sportive

Orientations prioritaires : orientations fixées par le Gouvernement

- Développement du sport féminin
- Favoriser l'intégration et l'insertion des personnes à mobilité réduite et porteuses d'une déficience ou d'un handicap
- Promouvoir l'intégration des publics éloignés de toute pratique physique et/ou sportive par le biais de collaboration, sous convention, avec des acteurs locaux non marchands, notamment les infrastructures scolaires
- Promouvoir le développement de l'activité sportive des plus de 35 ans
- Favoriser le développement de sections « Sport Loisir* » dans les cercles sportifs dans leurs disciplines reconnues en organisant des activités en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques

Année 2024

9




Action sportive Locale : synthèse

Bénéficiaires	Cadres d'intervention	Nbre de modules isolés	Programme Sportif
Administrations communales Asbl communales	I & II	Oui : 4 dont 1/3 orientation prioritaire (OP) & 1 suppl. si OP	Oui dont 1/3 en OP 6, 10 ou 15 en fonction du nbre d'hab/commune soit < 10.000, entre 10 et 20.000, > 20.000
Centres Sportifs Locaux (Intégrés)	I & II	Non	Oui : OP uniquement (2 à 15 modules)
Fédérations sportives	I, II, III & IV	Non	Oui (2 à 15 modules)
Cercles sportifs	I, II, III & IV	Oui : 4 & 1 Suppl. si OP	Oui (2 à 15 modules)

10



Comment procède-t-on ?



CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTION EN 6 ETAPES





11







Fédération Wallonie-Bruxelles

Fédération Wallonie-Bruxelles

SUBSIDIE

Accueil

Rechercher une Aide

Comment obtenir Demande de subside Demande de subside Demande de subside Demande de subside

Catégorie

Vous êtes aideur ?

Oui, je suis aideur et je souhaite que mon dossier soit traité

Je souhaite être informé(e) de l'état de mon dossier

Je souhaite connaître les conditions de candidature

Je souhaite connaître les modalités de dépôt

Niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

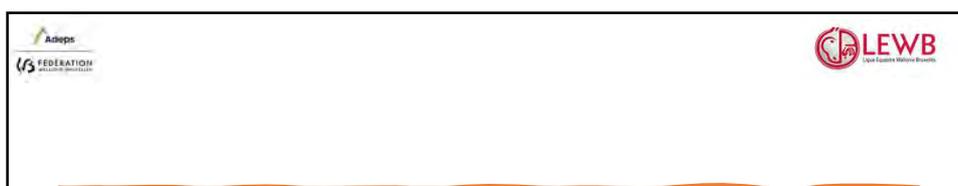
Numéro d'affiliation à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Est-ce avec un programme sportif ?

Oui Non

Sélection du contact référent

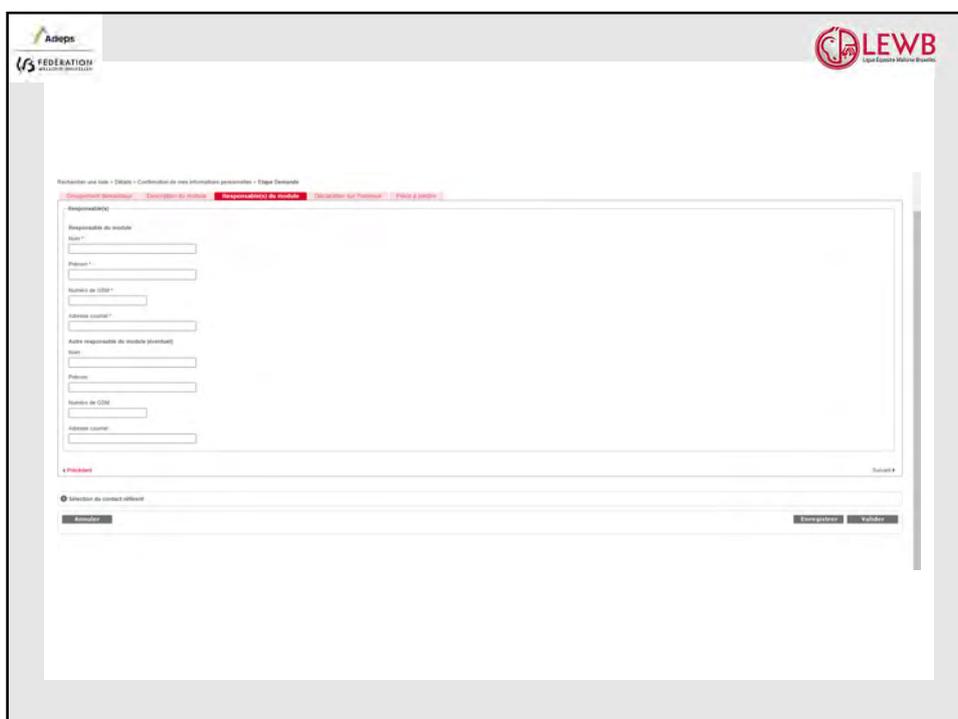
12



Exemple :

- Dates : 15/09/24 au 04/07/25
- Public : 6-12 ans
- Description de l'activité : L'activité proposée consiste à offrir une découverte à l'équitation pour les élèves des écoles primaire de la commune lors des différentes journées pédagogiques. L'objectif est de sensibiliser les jeunes au monde équestre, de leur permettre de découvrir les bases de l'équitation (sécurité, approche du cheval, montée en selle) et de développer des compétences personnelles telles que la confiance en soi, la responsabilité et le respect des animaux.
- Plus-value : Promotion de la discipline et recrutement pour nos stages durant les vacances scolaires.
- Durée : 24h (4 journées de 6h).

15



Rechercher une aide • Déclarer • Confirmer de vos informations personnelles • Etape Demande

[Demandeur responsable](#) •
 [Description de l'activité](#) •
 [Responsabilité de l'activité](#) •
 [Description sur l'activité](#) •
 [Prépa à l'emploi](#)

Responsabilité de l'activité

Nom*

Prénoms*

N° de CSE*

Adresse courriel*

Autre responsable de l'activité (parent)

Nom

Prénoms

N° de CSE

Adresse courriel

• Financier

Sélection de contact officiel

16



Adeps
FEDERATION

LEWB
Ligue Equine Welfare Belge

Subvention
Achat de matériel sportif

19



Adeps
FEDERATION

LEWB
Ligue Equine Welfare Belge

Achat matériel sportif

Demande :

- Introduction des dossiers via la **plateforme SUBsides**
- Dès que l'enveloppe budgétaire annuelle est vide, le portail subside se ferme jusqu'au 31 décembre de l'année en cours

Subventions :

- **75%** de subvention pour de l'achat matériel sportif (**prix du matériel le plus bas des 3 devis à fournir**)
- **90%** de subvention pour de l'achat matériel sportif spécifique handisport (prix du matériel le plus bas des 3 devis à fournir)
- Subvention annuelle maximale de **25.000€ pour les clubs** et de **75.000€ pour tous les autres bénéficiaires**

20

Achat matériel sportif

- **Obligation d'avoir un DEA dans les infrastructures sportives** (incombe au propriétaire de l'infrastructure sportive et ce, quel que soit le statut juridique du propriétaire.
- l'armoire incorporant le DEA doit être placée dans un endroit visible et accessible à tout moment au plus grand nombre d'utilisateurs potentiels (! gel en extérieur)




21

Achat matériel sportif

Conditions :

- Le matériel subventionné ne peut ni être cédé ou prêté, pendant une période de 2 ans
- **Uniquement le matériel pédagogique et sportif nécessaire à la pratique** de la discipline sportive (liste non exhaustive sur le site ADEPS)
- Siège en région de langue française ou en région bilingue de Bruxelles-Capitale;
- Disposer d'installations présentant toutes les garanties de sécurité,...
- Disposer de locaux permettant l'entreposage du matériel sportif dans de bonnes conditions de sécurité et de conservation;
- N'utiliser le matériel sportif subventionné qu'aux fins et dans les conditions précisées dans la demande de subvention;
- Assurer le matériel objet de la subvention contre la perte, le vol et la destruction.

22




Achat matériel sportif

Sont notamment exclus du champ d'application du présent arrêté :

- les équipements et accessoires qui, en raison de leur nature même, sont consommables ou d'une utilisation de courte durée;
- les équipements personnels ou considérés comme tels, des pratiquants sportifs;
- le matériel à finalité sécuritaire; (exception DEA)
- les frais de transport, de montage et de fixation du matériel;
- le matériel d'évaluation et de suivi de l'entraînement.

23




Achat matériel sportif

Liquidation de la subvention :

- Pièces justificatives à fournir selon les délais mentionnés dans l'Arrêté octroyant la subvention
- Si pas de réponse dans ces délais, mise en demeure (30 jours ouvrables)
- Si pas de réponse au bout de ce délai, la *subvention sera retirée*.

24



Subvention de notoriété

Subventions pour l'organisation de compétitions sportives nationales et internationales et la participation à des compétitions sportives internationales

27




Subventions pour l'organisation et la participation

- Décret portant sur le mouvement sportif organisé du 19/05/2019
 - SECTION VI - De la subvention à l'organisation de compétitions Nationales
- (Articles 43/6 à 43/8)
 - SECTION VII - Des subventions aux manifestations sportives à caractère international
- (Articles 43/9 à 43/12)
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'octroi des subventions pour l'organisation de compétitions sportives nationales et internationales et la participation à des compétitions sportives internationales – 19/10/2023
- Bénéficiaires :
 - les fédérations sportives reconnues et la fédération sportive handisport;
 - l'Association du sport dans l'enseignement supérieur;
 - **les cercles affiliés aux fédérations sportives reconnues**
 - les asbl ayant obtenu l'accord écrit d'une fédération sportive reconnue ou de la fédération sportive handisport ou d'un cercle affilié.

28




Niveau national

- Contexte :
Subventions en vue d'**organiser**, dans la région de langue française ou dans la Région de Bruxelles-Capitale, des compétitions sportives à caractère national et non récurrentes au cours de la même année
- Définition :
« On entend par compétition à caractère national, une compétition inscrite au calendrier officiel de l'instance nationale compétente et visant à attribuer un ou plusieurs titres de champion de Belgique en catégorie senior. » - Article 43/6 §2

29




Niveau international

- Contexte :
Subventions en vue d'**organiser**, de la région de langue française ou de la Région de Bruxelles-Capitale, des compétitions sportives à caractère international ou de **participer** à des compétitions sportives à caractère international en-dehors du territoire de la région de langue française ou de la Région de Bruxelles-Capitale
- Définition :
« On entend par compétition sportive à caractère international » le plus haut niveau de compétition inscrite au calendrier officiel de l'instance internationale compétente visant à la préparation, à la qualification et à la participation à un Championnat d'Europe, du Monde, des Jeux olympiques et paralympiques et assimilés. » - Article 43/9 §2

30



Subventions pour l'organisation et la participation

- Le Gouvernement détermine
- 1° la nature des dépenses réputées admissibles directement liées à **l'organisation de la compétition à caractère national** :
 - a) de consultance;
 - b) de location des installations sportives;
 - c) d'achat ou de location de matériel sportif;
 - d) d'assurance et de sécurité;
 - e) d'indemnisation des volontaires;
 - f) de communication et de promotion;
 - g) de droits d'inscription à l'organisation payés à l'instance nationale compétente.
- 2° les éventuels plafonds d'intervention aux dépenses réputées admissibles;
- 3° les conditions et les modalités de calcul et d'octroi des subventions;
- 4° la procédure d'octroi des subventions (formulaire via le site ADEPS)

31

Infrasports

- La Région wallonne peut octroyer des **subventions destinées à mettre les infrastructures sportives en valeur au travers de manifestations ou d'activités sportives structurantes** (manifestation de niveau minimum provincial) à caractère non lucratif (Article 19 du Décret)
- **Bénéficiaires** :
 - les provinces, les communes, les associations de communes et les associations de provinces, les régies communales et provinciales autonomes, les associations sans but lucratif
- Le montant maximum des subventions est fixé en fonction du rayonnement des manifestations :
 - **2.000 euros** pour les manifestations **provinciales** ;
 - **3.000 euros** pour les manifestations **régionales** ;
 - **5.000 euros** pour les manifestations **nationales** ;
 - Pour les manifestations internationales, le montant est fixé par le ministre, sur la base d'un rapport transmis par l'Administration.
- Respecter le délai d'introduction de la demande des 3 mois avant la manifestation ou activité sportive



32




Coupes & médailles

- Octroi uniquement pour des compétitions organisées **hors championnat habituel**.
- Ces prix sont octroyés pour récompenser des compétiteurs dans le **cadre d'un classement** ou bien pour récompenser des compétiteurs ou des équipes dans le **cadre de l'éthique**.




33







- www.sport-adeps.be

Merci

Les Centres de Conseil du Sport... une équipe à votre service



34

GHLIN

2 DECEMBRE 2024

Tournée des clubs



Une présentation par l'équipe pédagogie et communication de la LEWB

LA LEWB
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

EN TOURNÉE

AVEC L' **Adeps**

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

3 DATES
GESVES 25/11
GHLIN 2/12
LONCIN 16/12

Nous répondons à vos questions:

- Comment obtenir des subsides de l'Adeps pour mon club ?
- Quel(s) label(s) pour mon club ?
- Quels outils de communication sur le bien-être des chevaux ?
- Quelles améliorations pour Equiclub et Equibel ?

ACCÈS GRATUIT SOUS RÉSERVATION

INSCRIPTIONS WWW.LEWB.BE

La présentation d'aujourd'hui

ORDRE DU JOUR

Les subsides Adeps

Sensibilisation à la bientraitance des équidés

Licences 2025

Labels de qualité des clubs

Brevets pédagogiques et formation des cadres

Déclarations d'accident

Évaluation informatique: Equiclub/Equibel



**LA BIEN-ÊTRE
ET LE BIEN-ÊTRE DU
CHEVAL AU CŒUR
DE NOS
PRÉOCCUPATIONS**

Lutter contre toutes formes de violences dans le sport

Appel à projets de la  FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES |  Adeps



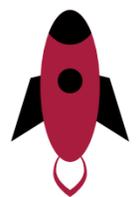
Objectifs

- Sensibilisation des membres de la LEWB et du grand public à la thématique du bien-être des chevaux grâce à des outils de communication moderne
- Des formations spécifiques pour les officiels des concours et les Moniteurs Adeps



Outils

- Les 5 libertés illustrées en capsules vidéos
- Des plaques pour les clubs (labélisés et/ou ayant suivi le module de sensibilisation)
- Un cours en ligne abordant les réflexions éthiques sur la dignité, le bien-être et la bientraitance des équidés



A venir

- Création d'un annexe rassemblant les différents points des règlements au sujet de l'éthique et de la bientraitance des équidés
- Répertorier les actions et contenus scientifiques nationaux et internationaux sur le site de la LEWB
- Réflexion autour de la création d'un nouveau label 'éthique et bien-être' pour les clubs affiliés
- Boîte à outils sur les moyens d'assurer le bien-être des équidés

LES 5 LIBERTÉS DES ÉQUIDÉS EN IMAGES

SERVICE RESTAURATION: ABSENCE DE FAIM ET DE SOIF



LES 5 LIBERTÉS DES ÉQUIDÉS EN IMAGES

CONFORT: ABSENCE D'INCONFORT



LES 5 LIBERTÉS DES ÉQUIDÉS EN IMAGES

SOINS & SANTÉ: ABSENCE DE DOULEUR, DE BLESSURES ET DE MALADIES



LES 5 LIBERTÉS DES ÉQUIDÉS EN IMAGES

VIE SOCIALE: LIBERTÉ D'EXPRESSION D'UN COMPORTEMENT NORMAL



LES 5 LIBERTÉS DES ÉQUIDÉS EN IMAGES

ZEN ATTITUDE: ABSENCE DE PEUR ET DE DÉTRESSE



DES PLAQUES POUR LES CLUBS

OBJECTIFS ?

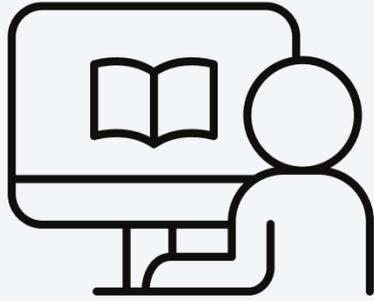
- Sensibiliser les membres au bien-être et à la bientraitance des chevaux et poneys
- Ouvrir la discussion sur le thème auprès des personnes fréquentant les clubs

MAIS QUELS CLUBS ???

- Les clubs labélisés en pédagogie et/ou infrastructures et/ou Poney Club Wallonie Bruxelles
- Les clubs ayant assisté à une séance de sensibilisation comme aujourd'hui
- Les clubs ayant suivi le module en ligne sur les réflexions éthiques sur la dignité, le bien-être et la bientraitance des équidés



UN COURS EN LIGNE ABORDANT LES RÉFLEXIONS ÉTHIQUES SUR LA DIGNITÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LA BIEN-TRAITANCE DES ÉQUIDES



Module destiné aux Moniteurs Sportifs Initiateurs,
Un autre module approfondira la thématique pour les Moniteurs Sportifs Educateurs
Également destiné aux officiels (juges, stewards, vétérinaires...) présents et actifs sur les terrains de concours
Accessible aux responsables de clubs qui en font la demande

LEWB
Accueil Tableau de bord Mes cours

CS 1.5.2. RÉFLEXIONS ÉTHIQUES SUR LA DIGNITÉ ET BIEN-TRAITANCE ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉQUIDÉS (Référence)

Cours Participants Notes Compétences

Présentation du module de formation Tout replier

La LEWB vous souhaite la bienvenue dans ce module de formation.

Welcome!

Résumé du module

Module de formation 100% en E-learning sur la plateforme Moodle.

Le fait de monter un cheval, de l'entraîner à effectuer certains mouvements et de le soumettre à une pression de performance sans autre but que de promouvoir les ambitions et le plaisir de l'homme soulève un certain nombre de **questions éthiques fondamentales sur l'utilisation des chevaux.**

B
uxelles



Votre contribution à ce projet:

Quels critères pour un label éthique pour les clubs ?
Que mettre dans la boîte à outils à destination des clubs ?

Génération sans tabac

- Des mesures plus strictes vont entrer en vigueur concernant l'usage du tabac **dès le 1^{er} janvier 2025**.
- L'interdiction de fumer est étendue aux terrains de sport = **lieu où le sport est pratiqué et regardé** (y comprises les zones spectateurs).
- **Signalisation** claire et suffisante.
- En vigueur **en permanence** (peu importe les heures d'ouverture).
- Sont concernés: **tous les produits destinés à être fumés** (dont cigarettes électroniques).
- **Exceptions**: terrasses ouvertes Horeca.
- Possibilité de prévoir des **zones fumeurs** délimitées à l'abris des regards.



Licences 2025

- Fin des cartes de licence physique (papier/plastique)
- Objectifs:
 - Éviter les pertes dans les envois postaux
 - Permettre aux membres de savoir directement s'ils sont en ordre ou pas
 - Améliorer la qualité des informations dans la base de données des clubs et de la Ligue
- Licence envoyée automatiquement par e-mail au membre dès que la licence est payée par Equibel ou Equiclub
 - Avec document PDF de licence
 - Avec une attestation pour la mutuelle
- “Carte digitale” disponible dans Google Wallet
- Avantage/code promotionnel de la Sellerie Gilbert
- Accès pour chaque membre (L01, F01, R01, OFF01 et toutes les licences de compétition) à son profil Equibel



La clé du succès de ce passage à la carte de licence digitale...
C'est vous !



A partir d'aujourd'hui, mettez progressivement votre listing à jour dans Equiclub en indiquant une adresse e-mail valide dans la fiche de tous vos membres...

Avertissement : Mettre l'adresse e-mail de votre club n'est pas la solution 😊, vous allez être débordé d'e-mails qui ne vous sont pas destinés...



A partir du 1er janvier 2025, sans mail, les membres ne recevront pas leur licence digitale

Où ajouter l'adresse e-mail d'un membre dans Equiclub?

ÉTAPE
01



Veillez vous identifier

Entrer votre adresse e-mail

Connexion

Pas encore de compte ? Faites votre demande d'affiliation en cliquant ici

Allez sur
www.equiclub.be et
connectez-vous à votre
compte.

ÉTAPE
02



←
Si vous voulez
ouvrir la fiche d'un
membre existant
dans votre club,
cliquez sur
l'onglet
"Membres".

ÉTAPE
03

Cherchez le membre
qui doit être complété
via le moteur de
recherche avec le
prénom et le nom
complet ou le numéro
de licence.



ÉTAPE
04

Cliquez sur "Voir" pour
ouvrir la fiche de votre
membre et ensuite
cliquez sur le bouton
jaune "Modifier" en
haut à droite.



ÉTAPE
05

Complétez les
coordonnées dans la
partie "Contact"

Téléphones

Info sur les numéros

Fax

Fax info

E-mail

E-mail info

ÉTAPE
06

Cliquez sur
Sauvegarder en
vert en haut à
droite et passer au
membre suivant



En exportant la liste de vos membres dans un tableau Excel, vous avez la possibilité de voir facilement lequel de vos membres a déjà une adresse e-mail encodée ou non.

Rechercher et Ajouter
Créez ou trouvez un membre pour
l'ajouter à votre cercle

Exporter
Exportez la liste de vos membres

La LEWB vous aide dans cette transition, si vous avez un listing externe à Equiclub dans lequel se trouvent déjà les e-mails de vos membres, envoyez-le à virginie.lamette@lewb.be ou severine.pireau@lewb.be et nous encoderons ceux que vous n'avez pas encore fait !



J'peux pas, j'ai poney: brevets et labels



Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

#passetonbrevet

EQUI TV
L'Union de la LEWB

J'peux pas, j'ai poney!

200 clubs labélisés près de chez toi

 **LEWB**
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles



J'peux pas, j'ai poney!

ENVIE DE PROGRESSER ?
Passe tes brevets dans un club labélisé !

#passetonbrevet

 **PAVINI**
OFFICIAL DISTRIBUTOR

EQUI TV
L'Union de la LEWB

Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

 **LEWB**
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

Labels Infrastructures et Pédagogie

Référencement sur le site
de la LEWB

Reconnaissance d'un
savoir-faire et d'un
enseignement de qualité

Organisation de brevets
à partir de l'Etrier de
Bronze

Autres

- Plaque (réalisée par Schmitz Digital Printing) renseignant le niveau
- 3 années de validité / 75€
- Pas possible d'obtenir un label Pédagogie sans avoir un label Infrastructures



JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "PEDAGOGIE"

EST-CE QUE J'AI OBTENU UN LABEL INFRASTRUCTURES ?

OUI

NON

J'AI UN MONITEUR diplômé Adeps DANS MA STRUCTURE
LE MONITEUR PRINCIPAL EST

JE N'AI PAS DE MONITEUR diplômé Adeps DANS MA STRUCTURE

RESPONSABLE
licencié R
AVEC UN MS ANIMATEUR
licencié F
sous sa tutelle

MS INITIATEUR
licencié F

MS EDUCATEUR
SPECIALISTE
OU
MS EDUCATEUR
GENERALISTE
licencié F

MS ENTRAINEUR
OU
MS EDUCATEUR
GENERALISTE ET
SPECIALISTE
licencié F

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 1*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 2*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 3*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 4*

PAS DE LABEL
PEDAGOGIE

JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "INFRASTRUCTURES"

MES INFRASTRUCTURES SONT COMPOSEES DE

1 PISTE
COUVERTE OU EXTERIEURE
MIN 30 X 15 M
PARFAITEMENT DELIMITEE PAR UNE
CLÔTURE SECURITAIRE

1 PISTE C
EXTERIEURE

1 PISTE C
EXTERIEURE
PISTES PARFAITE
UNE CLÔTU

1 PISTE COUVERTE OU
EXTERIEURE MIN 60 X 20 M
&
1 PISTE COUVERTE
MIN 40 X 20 M
PISTES PARFAITEMENT DELIMITEES PAR
UNE CLÔTURE SECURITAIRE

EXTERIEURE
MIN 20 M
&
1 PISTE COUVERTE
MIN 20 m
PISTES PARFAITEMENT DELIMITEES PAR
UNE CLÔTURE SECURITAIRE

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 10 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (40 X 20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 18 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (60 X 20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES
1* OU 2*

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 18 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (60X20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES
1* OU 2* OU 3*

PAS DE LABEL
INFRASTRUCTURES

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 2*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 3*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 4*

JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "Poney Club Wallonie-Bruxelles"

LE MONITEUR PRINCIPAL EST BREVETE MIN.
MS INITIATEUR ADEPS licencié f

LE MONITEUR PRINCIPAL EST PORTEUR D'UNE
LICENCE R ET A, EVENTUELLEMENT, SOUS SA
TUTELLE, UN MS ANIMATEUR

JE POSSÈDE MIN. 1
COUVERTE OU EXTEI
MIN 40 X 20 M
PARFAITEMENT DELIMITE
CLÔTURE SECURITA

JE POSSÈDE MI
COUVERTE OU E
DE MOINS DE 4
PARFAITEMENT DELI
CLÔTURE SECI

JE POSSÈDE MIN. 1 PI
COUVERTE OU EXTERIE
PARFAITEMENT DELIMITEE P
CLÔTURE SECURITAIR

JE NE POSSÈDE PAS DE PISTE

JE POSSÈDE LE MATERIEL POUR L'ORGANISATION
DES ETRIERES PCW-B
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE
&
DES PONEYS EN BON ETAT DE SANTE

JE POSSÈDE LE MATERIEL POUR L'ORGANISATION
DES ETRIERES PCW-B
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE
&
DES PONEYS EN BON ETAT DE SANTE

NON

OUI

NON

OUI

PAS DE LABEL
PCW-B

JE PEUX OBTENIR
LE LABEL
PCW-B Qualifié

PAS DE LABEL
PCW-B

JE PEUX OBTENIR
LE LABEL
PCW-B Agréé

PAS DE LABEL
PCW-B



SUBSIDES ADEPS POUR LA LABÉLISATION

En 2024, la LEWB a reçu 257.143 € de l'Adeps:

- 227.750 € directement reversés aux clubs labélisés sur base des frais détaillés ci-dessous et selon une clé de répartition entre labels pédagogiques et infrastructures
- 25.714,30 € reste à la LEWB pour la gestion administrative (Ressources Humaines)
- 3.678,70 € est le solde non distribué (pas de réponse après 3 rappels)

Type de frais :

- Litière pour les chevaux > paille, copeaux, lin, ...
- Alimentation des chevaux > grains, foin, préfané, ...
- Entretien et soins aux chevaux > frais vétérinaires, maréchal-ferrant, ostéopathe pour chevaux, dentiste pour chevaux...

	Montant par club	Nombre de clubs labélisés	Total
Label infra 1*	200,00 €	27	5.400,00 €
Label infra 2*	400,00 €	101	40.400,00 €
Label infra 3*	650,00 €	54	35.100,00 €
Label infra 4*	900,00 €	25	22.500,00 €
Label péda 1*	400,00 €	22	8.800,00 €
Label péda 2*	700,00 €	88	61.600,00 €
Label péda 3*	1.000,00 €	56	56.000,00 €
Label péda 4*	1.200,00 €	16	19.200,00 €

Les différents brevets LEWB

Brevets	Âge	Théorie	Ecuries	Pas	Trot	Galop	Obstacles	Juge	Label
Licol Blanc	4 ans	Orale	Oui	Oui	Non	Non	Non	Tous	Non
Licol Bleu	5 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Tous	Non
Licol Rouge	5 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Tous	Non
Licol Noir	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Tous	Non
Etrier de Bronze	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Adeps	Oui
Etrier d'Argent	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui - 50cm	Adeps	Oui
Etrier d'Or	7 ans	Ecrite	Non	Reprise spécifique		Parcours - 70 cm		Adeps pool	Oui
1er Degré	9 ans	Ecrite	Non	Reprise spécifique		Parcours - 80 cm		Adeps pool	Oui

JE SOUHAITE ORGANISER UNE SESSION DE BREVETS

J'AI UN MONITEUR DIPLÔME ADEPS
DANS MA STRUCTURE

JE N'AI PAS DE MONITEUR DIPLÔME ADEPS
DANS MA STRUCTURE



J'AI UN LABEL PEDAGOGIE
1* OU 2* OU 3* OU 4*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES
2* OU 3* OU 4*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

JE N'AI PAS DE
LABEL
INFRASTRUCTURES

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 2* OU 3* OU 4*

JE N'AI PAS MIN
1 PISTE
COUVERTE
DE MIN
40 X 20 M

J'AI MIN
1 PISTE
COUVERTE
DE MIN
40 X 20 M

JE PEUX ORGANISER
UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE
BRONZE ET D'ARGENT

JE PEUX ORGANISER UNE SESSION
• BREVETS ETRIER DE BRONZE/ARGENT
TOUTE L'ANNEE
• BREVETS ETRIER OR ET 1ER DEGRE
UNIQUEMENT ENTRE LE 01/04 ET LE
05/11

JE PEUX ORGANISER UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE BRONZE, D'ARGENT
ET DES BREVETS ETRIER D'OR ET 1ER
DEGRE TOUTE L'ANNEE

JE PEUX ORGANISER
UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE
BRONZE ET D'ARGENT

JE PEUX ORGANISER
UNIQUEMENT DES
BREVETS LICOLS

Rappels

SOUTIEN AUX CLUBS LABÉLISÉS POUR LE PASSAGE DE BREVETS = ÉQUITATION DE QUALITÉ

Aucun délai entre les brevets, SEULE CONDITION: l'Etrier d'or doit être encodé dans la base de données avant le 1er degré. Les deux ne peuvent pas être présentés le même jour

POOL EXAMINATEURS ETRIER D'OR - 1ER DEGRÉ : PROCHAINE FORMATION/RECYCLAGE FIN 2025-DÉBUT 2026.

Organiser une session d'évaluation via Equiclub

ÉTAPE
01



Veillez vous identifier

Entrer votre adresse e-mail

Connexion

Pas encore de compte ? Faites votre demande d'affiliation en cliquant ici

Allez sur www.equiclub.be et connectez-vous à votre compte.



Mon club



Membres



Renouveler



Stages



Évaluations



Organisation



Commandes

ÉTAPE
02

Cliquez sur l'onglet "Évaluations".



ÉTAPE
03

Cliquez sur "Ajouter" afin de créer une nouvelle session d'évaluation.



Ensuite, remplissez les champs demandés (Titre, Date, Lieu,...) et cliquez sur "Enregistrer".

ÉTAPE
04



1. Cliquez sur "Demande de validation" pour que votre session soit prise en compte. Si vous avez encodé un juge en ordre, la validation se fait automatiquement.
2. Il est également possible qu'un juge se porte candidat pour évaluer votre session d'évaluation. Vous pouvez donc décider d'accepter sa demande ou de la refuser.

ÉTAPE
05



2. Inscrivez ensuite les candidats à votre session en cochant la case de l'évaluation à laquelle chaque candidat participera.
3. Une fois validée, vous pourrez clôturer les inscriptions au moment venu.

ÉTAPE
06

Après la session d'évaluation et dès que le juge aura fini d'évaluer les participants, vous devrez payer l'évaluation.



Vous pouvez demander un code pour que vos candidats aient accès aux questionnaires de préparation aux brevets disponible sur notre site www.lewb.be/services/pedagogie/examens/questionnaires-preparation-aux-brevets

Organisation d'une session de brevets

Précisions

DEMANDE D'ORGANISATION AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT LA DATE DE LA SESSION D'ÉVALUATION

Confirmer le nombre exact de candidats par brevet max. 10 jours avant la session d'évaluation

LA SEMAINE PRÉCÉDANT LA SESSION, LES PROTOCOLES ET ÉVALUATIONS THÉORIQUES SONT ENVOYÉES PAR LA POSTE AU JUGE

LE JUGE ENCODE LES RÉSULTATS SUR EQUICLUB OU LES RENVOIE PAR COURRIER À LA LEWB DANS LA SEMAINE QUI SUIT LA SESSION.

LE CLUB PAIE LA SESSION VIA SES COMMANDES EQUICLUB

LES BREVETS SONT ENVOYÉS AU CLUB ORGANISATEUR DE LA SESSION

Décompte d'une session d'évaluation

TARIFS DES BREVETS (CE QUE LE CANDIDAT PAIE AU CLUB ORGANISATEUR)

Etrier de Bronze/Etrier d'Argent : 20€

Etrier d'or/1er degré : 30€

MONTANT POUR LE CLUB

Retour de 10€ par brevet

RETOUR À LA LIGUE

Minimum 45€ par session tous brevets confondus et peu importe de nombre d'inscrits (voir décompte)

Défraiement du juge (si 1 seul juge)

Si uniquement EB et/ou EA

- si - 600€ d'inscriptions : 75€
- si + 600€ d'inscriptions : 150€

Si uniquement EO et 1D

- 75€ max + 2€ par candidat EO et 1D

Si EB et/ou EA + EO et/ou 1D

- si - 600€ d'inscriptions : 75€ + 2€ par candidat EO et 1D
- si + 600€ d'inscriptions : 150€ + 2€ par candidat EO et 1D



Les rétributions au juge et à la LEWB sont calculées par le décompte et ne peuvent être diminuées.

Pour éviter de diminuer le retour au club, il faut au minimum 240€ d'inscriptions.

Organisation possible si montant inférieur mais aux frais du club.

Panini et la Sellerie Gilbert récompensent les candidats des sessions d'évaluation:

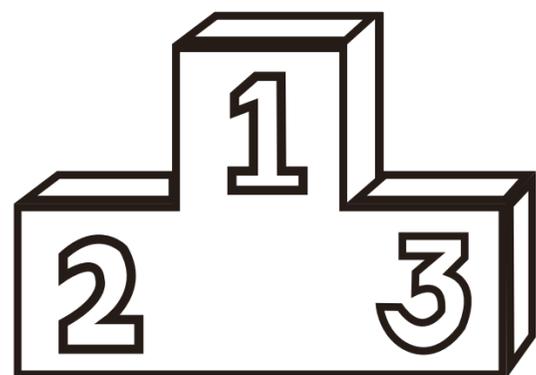


- Chaque candidat reçoit un album Panini lors de la session
- Avec la carte de réussite, ceux qui ont réussi reçoivent un chèque-cadeau à la Sellerie Gilbert à faire valoir en magasin à Nivelles ou en ligne



Modifications 2025

PRÉCISIONS ET
RÈGLEMENT À VENIR
AVANT LE DÉBUT DE LA
PROCHAINE SAISON



Retour progressif de
l'obligation des brevets en
compétition

Précisions et règlement à
venir début 2025

DECLARATION D'ACCIDENT

UTILISER LES FORMULAIRES À JOUR (VERSION DE 2021)

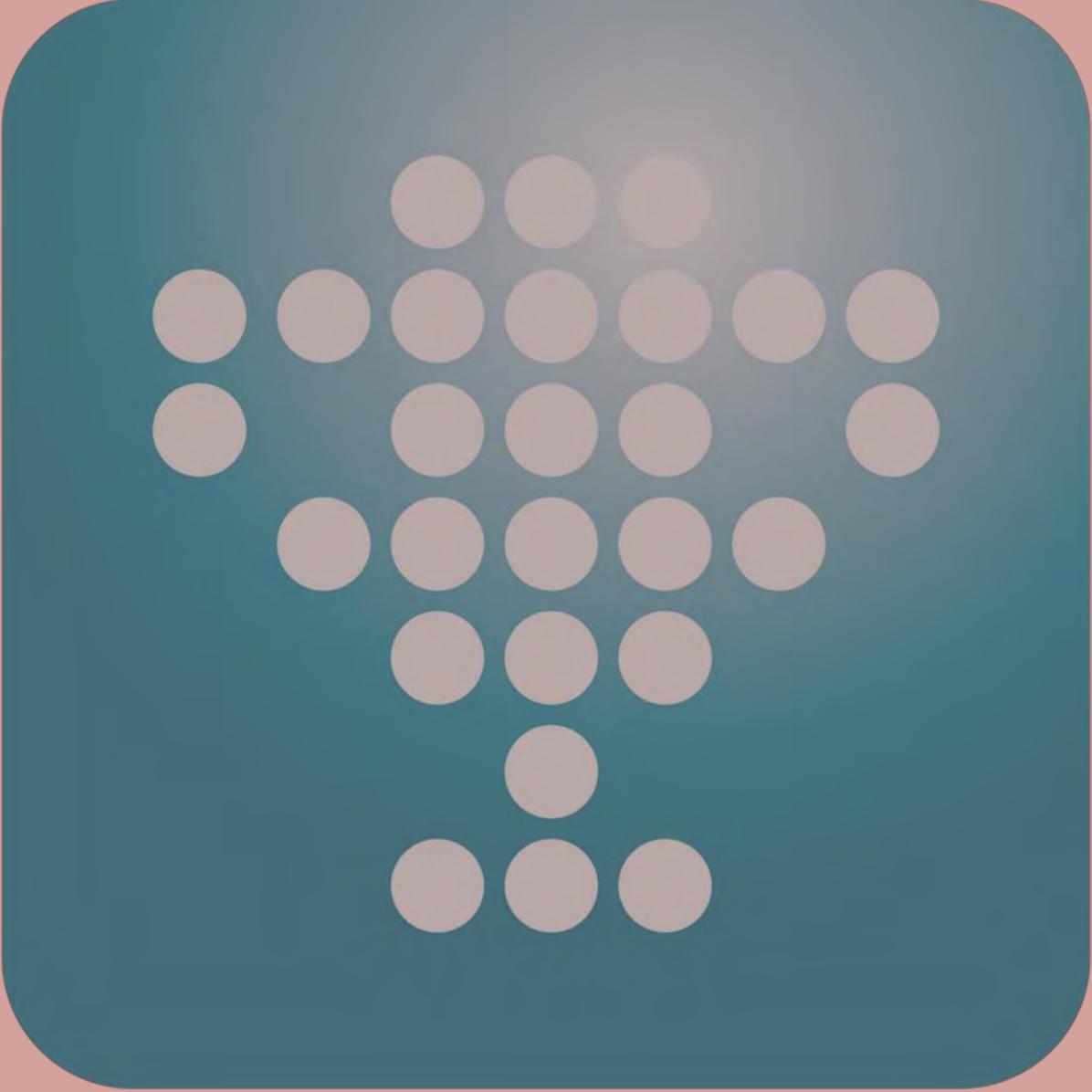
- Accident corporel
- Responsabilité civile
- à télécharger sur le site de la LEWB

CONDITIONS D'ACCEPTATION

- Licence en ordre avant l'accident
 - complète (données médicales = vignette de mutuelle)
 - délai de 15 jours après l'accident
- signée par une personne d'un club LEWB avec R01 ou F01
 - Plus efficace par e-mail à virginie.lamette@lewb.be

QUEL SUIVI ?

- la déclaration vérifiée par la LEWB est envoyée à Arena dans les 15 jours qui suivent sa réception
- Arena ouvre un dossier et envoie le numéro au membre accidenté dans un délai variable
- les factures payées sont à envoyer à la compagnie d'assurance Arena, pas à la LEWB



arena

OUR COACH IN SPORTS INSURANCE

Part of The StarStone Group



English

Nederlands

1^o identification

Connexion

Votre avis sur le nouvel Equibel et le fonctionnement d'Equiclub...

Qu'est-ce qui vous empêche de travailler correctement ?
Quelles nouvelles fonctionnalités aimeriez-vous avoir ?

Prochains Concours triés par discipli

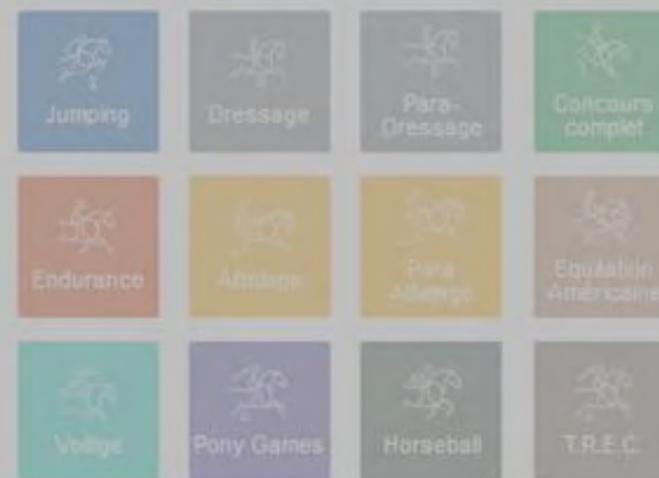
Affiche les concours à venir



Toutes disciplines

Résultats

Affiche les résultats des disciplines



Toutes disciplines

Comment utiliser le système ?

Politique de confidentialité

[Lien vers le document](#)

Comment s'engager/s'inscrire?

[Lien vers la courte vidéo](#)

Comment immatriculer un cheval?

[Lien vers la vidéo](#)

Comment payer une licence d'athlète?

[Link to video](#)

LA LEWB À VOTRE SERVICE



**FLORENCE
HENNUY**

Chargée de
communication



**VIRGINIE
LAMETTE**

Brevets pédagogiques
Déclaration d'accident



**SÉVERINE
PIREAU**

Gestion des clubs
Service comptabilité
Equiclub



**ALISON
FRAIKIN**

Pédagogie
Labels
Formation des cadres



**Merci pour votre participation !
Des questions ?**